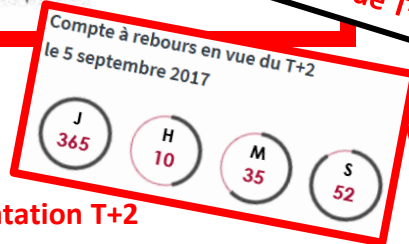


Un an seulement avant la mise en œuvre de T+2!

Numéro 4 – le 4 septembre 2016

T+2 : Quoi de neuf ?



L'industrie canadienne réalise des étapes importantes vers l'implantation T+2

Voir les coches rouges ci-dessous : deux étapes importantes vers T+2 ont été réalisées depuis le dernier bulletin de l'ACMC en juillet.

Jun 2016	Été 2016	Été 2016	Automne 2016	Fin d'année 2016	T2/T3 2017	Le 5 sept. 2017
Publication de la liste d'investissements dont le cycle de règlement raccourcira à T+2	Demandes de commentaires publiés par les organismes de réglementation	Plans détaillés de test de l'industrie de la CDS, de Fundserv, et de DTCC (aux États-Unis)	Réponses reçues aux demandes de commentaires des organismes de réglementation	Date d'achèvement cible du développement par les acteurs de l'industrie	Testing parmi les acteurs de l'industrie	Jour de mise en œuvre !

Demandes réglementaires pour commentaires émis

Deux demandes réglementaires pour commentaires ont été publiées par organismes de réglementation cet été :



L'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) : Le 28 juillet 2016, l'OCRCVM a publié l'Avis 16-0177 : [Modifications visant à faciliter le passage du secteur des valeurs mobilières au cycle de règlement T+2](#). L'avis a dit que l'OCRCVM a identifié les modifications

nécessaires à neuf Règles des courtiers membres de l'OCRCVM, une règle parmi une des Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM), et deux notes en Formule 1 pour faciliter le déménagement de l'industrie de l'investissement d'un cycle de règlement T+3 vers un de T+2. Les commentaires sont demandés par l'OCRCVM, au plus tard **le 26 octobre, 2016**.



Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) : Le 18 août 2016, les ACVM ont publié un avis et demande de commentaires sur [un projet modifiant le Règlement 24-101 et l'Instruction générale sur l'appariement et sur le règlement des opérations institutionnelles](#) et, en

plus, sur le [Document de consultation 24-402, Considérations réglementaires relatives à l'amélioration de la discipline en matière de règlement dans un cycle de règlement de deux jours](#). Les courtiers et conseillers inscrits qui effectuent des opérations sur une base livraison contre paiement (LCP) ou réception contre paiement (RCP) avec un investisseur institutionnel ou pour son compte doivent :

- Avoir et suivre des politiques et des procédures conçues pour appairer ces opérations aussitôt que possible après leur exécution, et au plus tard à midi le premier jour après l'opération ou T+1 (à midi du T+2, uniquement au présent, pour quand les commandes des transactions viennent de l'extérieur de l'Amérique du Nord).
- Déposer des rapports sur les anomalies si elles n'ont pas respecté le seuil d'appariement des opérations institutionnelles de 90 % en valeur et en volume au plus tard à l'heure limite d'appariement des opérations institutionnelles en sécurités pendant un trimestre civil.

Les modifications comprennent la suppression des références à T+3 ou leurs remplacements par T+2, l'élimination de la disposition qui permet au cas des transactions non-nord-américain d'être jumelés au plus tard à midi le T+2

(tous maintenant auront une cible de midi, T+1). Aussi, bien qu'elles ne soient pas un problème, car les transactions institutionnelles dans des fonds négociés en bourse (FNB) ont toujours été inclus dans le calcul du nombre et de la valeur des capitaux propres LCP/RCP de CDS appariées que les entreprises utilisent pour les rapports d'exception, les ETF vont auparavant être incorporés clairement en le Règlement 24-101. De plus, il y a des changements correspondants pour les fournisseurs de services d'appariement et chambres de compensation.

L'avis comprend un document de consultation qui demande des commentaires sur d'autres mesures possibles pour améliorer la discipline globale de règlement. Si ceux-ci aboutissent à d'autres propositions de modifications au Règlement 24-101, pour séparer davantage le processus de commentaires du public découlerait avec de nouvelles échéances (sans incidence sur le passage à T+2). Observations sur le projet règle des amendements et le document de consultation sont à remettre aux ACVM au plus tard **le 16 novembre 2016**.

L'Émission des plans d'essai détaillés

Au cours des dernières semaines, trois organisations clés d'infrastructure dans l'industrie ont publié des plans détaillés pour évaluer l'état de préparation pour le raccourcissement en Amérique du Nord du cycle de règlement de T+3 à deux jours après la date de transaction. Leurs stratégies de tests de l'informatiques sont similaires de trois façons : (i) elles ne demandent pas des tests obligatoires, (ii) elles sont limitées à des tests entre chaque organisation et leurs clients directs dite participants (qui peuvent prendre des dispositions pour tester les uns avec les autres), et (iii) elles prévoient une certaine forme de certification de leurs clients à propos leur préparation pour T+2.



La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) : Le plan de test externe de CDS a été émis, conçu pour intégrer NEO Aequitas Exchange et la Bourse de Toronto, pour appuyer le traitement des échanges de bout en bout. Cela comprend :

- La saisie des commandes du commerce par les adhérents et les échanges, ainsi que l'entrée des transactions hors cote et la confirmation par les participants et leurs bureaux de service
- Le règlement net continu ou le règlement individuel d'opérations y compris l'extraction, la compensation, le marquage et le règlement, ainsi que des positions en cours jugés admissibles
- Traitement des actions entreprises et simulation des périodes de vacances différentes (marchés ouverts au Canada et fermés aux États-Unis et vice versa)
- La double date de règlement du 7 septembre 2017.

Les principales étapes sont les suivantes :

- **D'ici le 30 novembre 2016** :
 - CDS devrait publier un processus par lequel les échanges et les systèmes de négociation alternatifs (ATS), les bureaux et les fournisseurs de services et les adhérents de la CDS peuvent certifier qu'ils sont prêts pour le passage à T+2.
 - Les adhérents de la CDS devraient : (i) confirmer leur intention de participer aux essais pour T+2, (ii) compléter les exigences de souscription pour les fichiers et la messagerie, (iii) rendre à la CDS les contacts techniques et commerciales, et (iv) obtenir un identificateur de l'unité du client (« IDUC ») d'essai.
- **À la fin du 1^{er} trimestre 2017** : CDS devrait effectuer des tests de connectivité et vérifier l'accès en ligne à l'environnement de test en utilisant les IDUC.
- **À la fin de Q2 2017** : Les participants de CDS devraient compléter leurs tests et certifier qu'ils sont prêts pour T+2.

Vous pouvez envoyer des questions ou des commentaires à propos le document à [Johann Lochner](#), [Laura Ellick](#) and [Anna Guercio](#) à la CDS. Une version légèrement modifiée du plan proposé de test de l'industrie créé par la CDS sera publiée prochainement sur les sites Web de la CDS et de l'ACMC.



Fundserv : Fundserv a publié les détails de son plan de test pour ses membres, notant qu'un certain nombre de questions T+2 feront sont en train d'être vérifiées – elles feront partie de la mise en œuvre annuel de Fundserv (Version 27 - V. 27, à mettre en œuvre le 12 juin 2017). Comme un guide minimum pour le test, Fundserv fournira un test de commande du cycle complète

de transactions, y compris les transferts en espèces (ICT), le processus de fichier pour la réconciliation des transactions (TS), les rachats dans le nom du client, les modifications de fichiers pour les instructions de règlement (FS) (par exemple, le règlement tardif, les rachats directs), et les transactions réglées forcement. Les clients pourront coordonner leurs tests de contrepartie propre dans l'environnement de Fundserv dédié aux tests d'acceptation par l'utilisateur (UAT). Fundserv rend disponible, comme il l'a fait dans le passé dans certains cas, non seulement un test, mais également une « maquette » simulation de la mise en œuvre qui permettront une simulation des jours avant et après le 7 septembre, y compris la date de la mise en œuvre et la double date de règlement.

Aussi, Fundserv publiera une liste de tous les membres qui vont participer à l'UAT et leurs bureaux de services par nom et le code de l'industrie. Fundserv permettra à chaque membre de mettre à jour la liste pour montrer – « certifier » – qu'ils sont prêts pour T+2. Tous les fabricants de fonds (gestionnaires) et les distributeurs (revendeurs), ainsi que Fundserv lui-même, seront demandé de certifier qu'ils sont prêts pour T+2 (ce qui peut être déléguée à des administrateurs ou des fournisseurs de systèmes pour les versions « mise à jour » annuelles de Fundserv). Fundserv serait heureux de recevoir des commentaires envoyés à t2feedback@fundserv.com.



Depository Trust and Clearing Corporation (DTCC): Le 1^{er} août 2016, DTCC a publié [T+2 Test Approach: Detailed Testing Framework](#) (disponible en anglais seulement) sur son site Web www.ust2.com. Il permettra aux membres de DTCC de tester de bout en bout avec DTCC (y compris ses filiales Omgeo, NSCC et DTC), les échanges Nasdaq et Bats, et l'Options Clearing Corporation. Le cadre fournit des informations à propos : la gestion des tests par DTCC et le processus de communication et des mises à jour à propos les tests ; les horaires, les cycles et les environnements ; la connectivité et les exigences pour l'accès aux systèmes de DTCC ; et des scénarios de test. Le plan inclue les transactions négociées en bourse et hors bourse. Les scénarios de test comprennent divers types de produits (actions, obligations, fonds, et valeurs mobilières composées de ces classes d'actifs) qui :

- Suivent le règlement net continu ou le règlement individuel d'opérations
- Subissent divers événements d'action de l'entreprise
- Incluent des positions dans et à l'extérieur la DTC
- Sont testés pour différents scénarios vacances.

Des demandes et des commentaires pourraient être envoyés à t2testing@dtcc.com.

Nouveaux outils disponibles de l'ACMC pour T+2

La Groupe de travail « Communications et formation » de l'ACMC a créé trois outils qui peuvent aider les entreprises dans le processus d'exécution des ordres à règlement pour la préparation pour l'environnement T+2 :



- **Liste de vérification pour les gestionnaires de fonds :** Cette [liste](#) (disponible en anglais seulement) identifie des domaines clés que devraient considérer les gestionnaires de fonds
- **Modèle PowerPoint T+2 :** Cette [présentation](#) (disponible en anglais seulement) peut facilement être complété ou abrégé par toute partie intéressée à leurs besoins particuliers, par exemple, en excluant les informations relatives à d'autres segments de l'industrie, et en se concentrant uniquement sur ce qui est de l'intérêt pour l'utilisateur.
- **FAQ mise à jour et élargie :** La [FAQ](#) (en traduction) a été mis à jour pour y ajouter 11 nouvelles questions et réponses. Ceux-ci comprennent : *Sont les transactions hors cote inclus dans la transition à T+2 ou s'agit-il simplement des transactions boursières ? Quelles sont les étapes clés que chaque segment de l'industrie doit prendre pour répondre à T+2 ? Qu'est-ce que c'est la date (ou que sont les dates) de la mise en œuvre de T+2 ? Que dois-je savoir pour utiliser les listes de l'ACMC à propos des enjeux T+2 ?*

À faire

- Examiner et commenter, le cas échéant, à l'ACMC (et / ou à l'OCRCVM et les ACVM) sur ces demandes récentes de ces organismes de réglementation pour des commentaires les-dessus.

- Examiner tous les accords et les horaires pour voir s'ils comprennent des instructions, des obligations de livraison ou de paiement ou des calculs d'intérêts qui dépendent ou réfèrent à un cycle de règlement T+3 (À noter : L'OCRCVM a examiné les 15 accords standards des courtiers membres et a identifié aucun besoin de changements).

Conseils

- Revoir l'approche et les scénarios tests des américains pour s'assurer que votre entreprise serait prête à tester complètement tous les composants nécessaires.

Outils

- Visitez les pages [Ressources](#) de l'ACMC.
- [Envoyez-nous](#) vos commentaires et suggestions pour nous faire savoir avec quoi d'autre nous pourrions vous aider à faire avancer vos efforts T+2. Alors que le rythme prend pas avec la mise en œuvre d'ici un an seulement, nous ajouterons plus fréquemment à la FAQ et nous serons à la recherche de nouveaux moyens pour aider nos membres à se connecter l'un à l'autre sur les enjeux qui leur font face.

À venir

- Les brouillons de réponses à l'OCRCVM et aux ACVM sur leurs demandes pour commentaires.